

BIOCOOP EVREUX - Coopérative Nymphéa
Coopérative de consommation constituée sous forme de
Société Anonyme à Conseil d'Administration et capital variable
Siège social : 1097 route de Paris
27930 LE VIEIL EVREUX
R.C.S EVREUX 395 179 203



Rapport de gestion Rapport d'activité au 31/12/2020



EVREUX



LOUVIERS



ST MARCEL



sep 2021

Table des matières

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES 9 ET 25 SEPTEMBRE 2021.....	3
RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020	3
SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ	3
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BIO ET DU RÉSEAU BIOCOOP	3
ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATIVE NYMPHÉA	5
POLITIQUE SOCIALE COOPÉRATIVE.....	7
QUALITE-HYGIENE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (QHSE)	7
VIE DES MAGASINS.....	10
MAGASIN D'ÉVREUX.....	10
MAGASIN DE LOUVIERS	12
MAGASIN DE ST MARCEL	15
SIEGE SOCIAL	16
ACTIVITÉS POLITIQUES DE LA COOPÉRATIVE	17
Révision coopérative	17
Chantier Intelligence collective/Gouvernance partagée (ICGP)	19
Election de la délégation du personnel.....	21
Relations avec le réseau Biocoop.....	21
Relations avec les fournisseurs locaux	22
Relations avec les institutions locales.....	22
Projet « Biovrac pour tous » avec Epireuil (Val-de-Reuil, 27100)	22
Agglo Seine-Eure (CASE) et ESS.....	23
ACTIVITÉS PARTENARIALES DE LA COOPÉRATIVE	24
SPONSORING	28
ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	28
ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT	28
ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR	29
EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS.....	29
Remises sociétaires	30
ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE	31
RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES :.....	33
PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL	34
INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2020.....	34
PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	34
APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT	35
RAPPEL DES RISTOURNES DISTRIBUÉES	35
DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT	35
INFORMATIONS CONCERNANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	35
CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	36
RÉVISION COOPÉRATIVE : PRESENTATION DU RAPPORT	36
FILIALES ET PARTICIPATIONS	36
ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	36
TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES.....	37

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES 9 ET 25 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Chers sociétaires, Mesdames, Messieurs,

Nous avons organisé cette assemblée générale ordinaire et extraordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société Anonyme Coopérative au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Faisant suite à la demande de Mr P. DIDIER, président de Nymphéa, le Président du Tribunal de Commerce d'Evreux, conformément aux dispositions de l'article R.225-64 du Code de Commerce, a accepté de prononcer exceptionnellement la prolongation jusqu'au 30 septembre 2021 du délai de réunion de l'Assemblée Générale annuelle de la société Biocoop Evreux, ci-dessus désignée, appelée à délibérer sur le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020

Après que la pandémie de la COVID-19 nous a imposé le 18 septembre 2020 une AG à « huis-clos », nous renouons cette année avec une organisation en « présentiel », synonyme de convivialité et d'échanges facilités. Tant mieux !

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement notifiées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA BIO ET DU RÉSEAU BIOCOOP

Il y a plus de 30 ans, ils y ont cru avant tout le monde ! Et avec quelle acuité, au regard des événements de 2020, qui ont remis sur le devant de la scène la nécessité d'un changement sociétal profond.

Dans les années 1980, une poignée de visionnaires (dont Evreux et Conches à l'époque !) dotés d'une formidable intuition donne l'impulsion d'un projet devenu l'un des seuls crédibles pour répondre aux défis de la planète.

35% des Français.e.s considèrent Biocoop comme l'enseigne la plus écoresponsable (*source : baromètre de l'économie positive et durable 2020 YouGov*).

Au 31 décembre 2020, le réseau Biocoop compte 678 magasins engagés dans un dialogue permanent avec les paysans français, les transformateurs et les consommateurs. La bio selon Biocoop n'a pas d'équivalent en Europe :

- ✚ Elle va plus loin que le label bio grâce à un cahier des charges exigeant et évolutif
- ✚ Elle privilégie les produits de saison et locaux, d'origine France
- ✚ Elle rémunère ses partenaires à un prix juste
- ✚ Elle s'attache à limiter le gaspillage alimentaire et les emballages superflus
- ✚ Elle innove pour réduire l'ultra-transformation des produits.

Bref, elle est responsable, au service de consommateurs en quête de qualité, de sens, de cohérence et d'authenticité.

Coopérative Biocoop - CHIFFRES CLÉS 2020

35%



des Français considèrent Biocoop comme l'enseigne de supermarché la plus écoresponsable.

Source : baromètre de l'économie positive et durable 2020 YouGov

100% BIO

Sauf pour quelques exceptions de la liste dérogative, 100 % des compositions et ingrédients dans les produits vendus sont certifiés Agriculture biologique (AB).



25% commerce équitable

Le commerce équitable Nord-Sud et origine France représente 25 % du chiffre d'affaires des magasins du réseau.

87%

origine France

87 % de l'offre vendue chez Biocoop et pouvant être produite en France est d'origine France.

5

5 piliers historiques



14% local

Car consommer local aide les producteurs bio, leur assure une rémunération directe et favorise un commerce équitable origine France.



100% de saison

Pas de fraises en décembre ou de pommes d'Argentine en juin !



Sites administratifs : Rennes, Angers, Paris.

1208

Le nombre de salariés de la Coopérative Biocoop et environ 7 000 dans les magasins.



0% d'OGM.

0% de produits transportés par avion.

Près de **9 000** références produit dont **500** en vrac.

0000 - BI0000P-0000 - TOUS RAPPORTS

Ce rapport d'activités et de gestion détaille comment **votre coopérative de consommateurs Nymphéa** s'inscrit pleinement dans ce projet moderne, résilient et soutenable. En 2020, la crise sanitaire a amplifié le mouvement des consommateurs vers le local, les circuits courts, l'origine France, la juste rémunération du travail des producteurs. Tout ce qui fait l'ADN de Biocoop depuis le début.

CHANGEMENT DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE AMPLIFIÉ PAR LA CRISE

Top 5 des raisons de modification des habitudes et du comportement alimentaire des Français en 2020 et évolution par rapport à 2019

Les plus fortes progressions par rapport à l'année précédente se font pour **la consommation de produits locaux et les circuits courts, ainsi que le fait de cuisiner.**



Base des consommateurs ayant modifié leur comportement alimentaire (1133).
Source : Agence BIO/ Spirit Insight - baromètre de consommation et de perception des produits biologiques en France - Édition 2021

Tout comme à l'échelle nationale (12% des fermes, 18% de l'emploi agricole, 2,55 millions d'hectares cultivés en bio soit 9,5 % de la SAU, surface agricole utile, française), le développement de l'agriculture biologique se poursuit en Normandie (source : Agence Bio).

Malgré des frémissements perceptibles (conversions), l'Eure reste en retard sur toute la filière Bio, de la production à la distribution en passant par la transformation. Nous ne produisons pas sur place, loin s'en faut, ce que nous mettons dans nos assiettes : (cf. ci-dessous).

Nombre d'opérateurs et surfaces bio (ha)												
	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion				Surfaces certifiées + conversion			Nb. Etses d'aval
	2020	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	C1	C2 et C3	Total C123	Evol. / 19	2020	Evol. / 19	% SAU	
					2020	2020	2020		2020	19		
14 CALVADOS	535	7,4%	25 805	9,0%	3 048	4 130	7 178	13%	32 983	9,8%	8,8%	300
50 MANCHE	641	8,5%	28 327	13,8%	3 479	3 428	6 907	0%	35 234	10,7%	8,3%	220
61 ORNE	480	6,0%	28 385	8,5%	2 814	2 569	5 383	7%	33 768	8,2%	8,6%	111
27 EURE	254	17,1%	7 000	31,7%	2 368	1 783	4 151	23%	11 151	28,4%	3,0%	163
76 SEINE-MARITIME	278	13,5%	7 343	20,6%	1 448	1 460	2 907	8%	10 250	16,7%	2,6%	320
Normandie	2 188	9,2%	96 860	12,5%	13 158	13 369	26 527	9%	123 387	11,6%	6,3%	1 114

Niveau 1	Niveau 2
2 188 exploitations bio	9e rang français
123 387 ha bio et conversion	9e rang français
6% de la SAU en bio	12e rang français
1 114 opérateurs aval bio	11e rang français

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COOPÉRATIVE NYMPHÉA

L'émergence et l'expansion de la **pandémie de COVID-19** début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cet évènement a évidemment impacté les activités de la coopérative et des 3 magasins, le quotidien des équipes et évidemment celui des consommateurs/trices. L'incertitude et la difficulté de se projeter dans un avenir prévisible continuent de marquer notre quotidien (*voir plus loin*).

Les résultats du **1er semestre 2020** ne font pas apparaître de pertes mais au contraire une amélioration conjoncturelle du chiffre d'affaires et de la marge brute par rapport au premier semestre 2019.

En effet, les mesures gouvernementales adoptées sur les plans sanitaire et économique, nécessitant notamment le confinement, l'interdiction de rassemblement et la fermeture administrative de certaines activités, n'ont pas dégradé l'activité de notre société anonyme coopérative. Ce constat ne s'applique pas au second semestre.

De nouveaux acheteurs ont manifesté leur souci d'une alimentation saine et de proximité en découvrant les produits biologiques de nos magasins.

Nymphéa a également pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la pérennité de ses activités et garantir la santé de ses salariés et de ses clients en procédant à l'équipement des locaux des différents sites afin de respecter les mesures sanitaires.

La coopérative a uniquement eu recours à l'activité partielle pour une petite partie du personnel. A ce jour La coopérative n'a pas demandé ni reporté d'échéances fiscales ou sociales ni souscrit de prêt garanti par l'Etat.

L'autre évènement marquant, après 3 années de changements importants et d'investissements lourds (ouverture de St Marcel en août 2017, travaux de mise aux normes/agrandissement à Louviers et déménagement du magasin d'Evreux en mars 2019), fut le respect de la priorité affichée du Conseil d'Administration pour l'année 2020 du **retour à l'équilibre des comptes de la coopérative**: objectif atteint avec un résultat net coopérative légèrement excédentaire de **+1339,76€** !

Ce résultat relève réellement de la **performance** si on se souvient du bilan très négatif de 2019 laissant apparaître un résultat net négatif de -249k€, en très grande partie lié au recours initié par le groupe Carrefour.

Tout ceci a été rendu possible grâce au travail conséquent mené par la direction générale et toute la coopérative durant une « année COVID » caractérisée par une activité en dents de scie dans les magasins : un 1^{er} semestre très dynamique mais qui s'en est suivi d'un 2nd semestre plutôt atone avec une période estivale particulièrement réduite en termes d'activités.

Nymphéa et ses 3 magasins, peut ainsi afficher une **croissance de +10.5% de son chiffre d'affaires**. Les magasins d'Evreux et Louviers connaissent une légère progression de leur résultat et celui de St Marcel poursuit sa progression initiée en 2019 et continue d'apurer son passif lié à une ouverture difficile en 2017.

Elément MAJEUR de l'ancrage territorial de la coopérative en 2020, Nymphéa a consacré **1,6 millions d'€** soit **18%** de son chiffre d'affaires aux achats locaux (moins de 150 kilomètres routiers des magasins) et aux « petits producteurs » des TPE (Toutes Petites Entreprises) de moins de 3 salariés.

Cette dynamique se traduit également par la présence d'un **effectif moyen coopérative** qui est passé de 16 en 2016 à **39 personnes en 2020**.

La coopérative Biocoop Nymphéa, entreprise de **l'Économie Sociale et Solidaire** l'ESS, démontre que l'entrepreneuriat social permet de repenser le modèle économique et sociétal dans son ensemble avec des responsabilités en matière sociale, de partage de la richesse, de gouvernance démocratique, de transparence ; avec l'humain toujours au centre et tendu vers le même objectif : le développement de l'agriculture biologique dans un esprit d'équité et de coopération.

Sous la houlette de Pierre DIDIER, le Conseil d'administration continue de bâtir l'avenir de votre coopérative en accord avec la stratégie nationale du réseau, dans le respect des valeurs de Biocoop.

Nymphéa compte 12 866 sociétaires (au 30/07/21) dont, en 2020, 1016 nouveaux sociétaires accueillis.



Notre charte

Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

développer l'agriculture biologique
dans un esprit d'équité & de coopération.

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur **le respect de critères sociaux et écologiques exigeants.**

Nous nous engageons sur **la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements.**

Présents dans les instances professionnelles, nous veillons à la **qualité de l'agriculture biologique.**

Nos magasins Biocoop sont **des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consommation responsable.**

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE



2 LOGOS QUI FONT UNE VRAIE DIFFÉRENCE

BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

AVEC NOS PAYSAN.NE.S ASSOCIÉ.E.S

La mention « Avec nos Paysan.ne.s Associé.e.s » désormais inscrite sur les produits MDB (Marque de Biocoop) atteste que les matières premières sont issues des 20 groupements de producteurs sociétaires de la Coopérative, soit 3 200 fermes bio. Le label Bio Équitable en France rassemble 4 000 producteurs, une vingtaine de transformateurs, la Scop Ethiquable et Biocoop autour de la défense d'une agriculture d'origine France, équitable et 100 % bio. Par cette démarche, Biocoop a contribué à faire émerger un nouveau référentiel. Fin 2020, les premiers produits Biocoop Bio Équitable en France sont arrivés en rayon. En juillet 2021, 180 produits MDB afficheront ce label ; 360 à terme.

POLITIQUE SOCIALE COOPÉRATIVE

La question du bien-être de tous continue de s'inscrire dans une démarche de progrès, de respect des valeurs coopératives, de partage de la richesse produite collectivement, d'entraide mutuelle, de participation collective dans l'entreprise et de juste rémunération du travail.

Outre l'obligation légale d'assurer et de protéger la santé mentale et physique des salariés, chaque magasin prend en compte le bien-être des employés de la coopérative. Pour cela, chaque responsable donne du sens au travail de chacun, reconnaît les salariés dans leur individualité et garantit des conditions de travail dignes et honorables pour chacun.e.

Cette politique se traduit en actes concrets grâce aux mesures suivantes :

- Prise en charge de la prévoyance santé à 50% par la coopérative
- Séances d'ostéopathie prises en charge par la coopérative (6/personne/an)
- Equilibre vie privée / vie professionnelle : magasins fermés dimanche et jours fériés
- Remise de 20% en caisse sur les achats dans les 3 magasins
- Accord d'intéressement à l'échelle coopérative
- Prime mensuelle liée à l'activité économique de chaque magasin
- Prime « vélo » (forfait mobilité durable)
- Prise en charge à 100% de l'abonnement mensuel au système VELOO de location de Vélos à Assistance Electrique mis en place par l'Agglomération EPN (également à l'étude sur l'Agglo Seine-Eure pour 2022).
- Remboursement à 50% des titres de transport en commun
- Pause de 10 minutes bien avant les 6 h de travail consécutif
- Cafés, thés, chocolats, jus de fruits bio à disposition des salariés gratuitement

QUALITE-HYGIENE-SECURITE-ENVIRONNEMENT (QHSE)

Le système Qualité continue de se mettre en place avec toujours les mêmes objectifs :

- Assurer un haut niveau de services aux sociétaires et clients
- Assurer la maîtrise et la continuité des activités
- Faire monter les salariés (nouveaux ou non) en compétences
- Instaurer une culture commune compatible avec la croissance des effectifs
- Garantir la transparence auprès des Autorités
- Développer une culture de la prévention.

Chaque salarié.e entrant dans la coopérative reçoit une formation d'1h30 dédiée à ces thématiques QHSE (réglementation, hygiène sanitaire, documentation, procédures.....).

C'est aussi l'occasion de recevoir, en présence d'un administrateur, une information sur la coopérative, son histoire, son projet politique dans l'ESS.

Hygiène & Sécurité

La pandémie de **COVID-19** a chamboulé nos activités et nos existences.

Dès mars 2020, nous avons dû mettre en place des mesures de protection collective des équipes et de la clientèle dans les 3 magasins.

Les absences (chômage partiel, gardes d'enfants...) ont causé quelques tracas aux directeurs/trices des magasins.

Nous avons également renforcé notre communication auprès de la clientèle afin d'éviter les mouvements de panique et de "surstock" de marchandises.

Dans des circonstances exceptionnelles, nos équipes magasin se sont mobilisées pour continuer à vous fournir des produits 100% bio de qualité tout en assurant les conditions d'hygiène et de sécurité optimales durant vos courses.

Ce fut beaucoup de travail, de stress, de la fatigue pour les équipes avec un climat social parfois difficile.



Les mesures suivantes ont été prises (incluant de nombreux affichages) :

- Respect des mesures dites « barrière » (dès le 12/03/20) / Affichage
- Nettoyage renforcé des surfaces en contact avec les mains de la clientèle et/ou les salariés : caddies, paniers, silos vrac ; poignées portes, toutes les 2h max. ou plus fréquemment en fonction du flux de clientèle (dès le 16/03)
- Nettoyage renforcé du tapis caisse (tous les deux clients), des TPE (terminaux de paiement) à chaque passage (dès le 16/03)
- Consignes à la clientèle sur l'utilisation des TPE et des cartes sociétaires (dès le 16/03)
- Filtrage du flux clientèle en entrée magasin et limitation des personnes en surface de vente (en cas de forte affluence notamment) (dès le 16/03)
- Balisage des distances de sécurité au sol pour les files d'attente en caisse, aux balances des rayons vrac et fruits & légumes ainsi qu'aux rayons fromagerie/traiteur et pains (dès le 16/03) et aux produits frais en libre-service et rayon vins (le 16/04)
- Utilisation systématique de gants et/ou gel hydroalcoolique par les salariés des rayons vrac, pains, fromagerie/traiteur, fruits et légumes et en caisse (dès le 16/03)
- SUR DEMANDE : mise à disposition de la clientèle de gants à usage unique à l'entrée magasin (dès le 16/03)
- Arrêt de l'utilisation des contenants personnels aux rayons fromagerie/traiteur
- Arrêt de toutes les dégustations et communication sur les dégustations « sauvages » (rayons vrac et fruits & légumes notamment) (dès le 16/03)
- Réaménagement des espaces balances (dès le 17/03)

- Installation de protection des hôtes/hôtesse de caisse (dès le 20/03)
- Priorité aux soignants dès le 24/03 (affichage) ; mesure appliquée dans nos magasins depuis le début de la crise
- Installation d'un support de communication (roll-up) de grande taille (2x3m) à l'entrée du magasin rappelant les mesures à appliquer et respecter en magasin
- Port du masque obligatoire pour l'équipe magasin (21/04)
- Port du masque vivement recommandé pour les sociétaires et clients (11/05)
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée magasin (sem. 21)
- Sensibilisation au port obligatoire du masque en magasin (du 25/5 au 02/06) - accompagnement grâce à 4 embauches d'étudiant.e.s en CDD jusqu'au 31 août
- Port du masque obligatoire pour la clientèle (02/06), presque 2 mois avant l'obligation gouvernementale du 20/07.
- Port du masque obligatoire dans tous les locaux à/c du 1^{er} septembre 2020
- Etc

A ce titre, un contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) début 2021 au magasin de St Marcel n'a relevé aucune infraction ni aucun dysfonctionnement.

La pandémie a également impacté positivement nos méthodes de travail en introduisant, pour autant de première fois, l'organisation de réunions en visioconférence.

Le conseil d'administration, sensible à l'engagement des salariés durant la crise sanitaire, a logiquement versé une prime récompensant leur présence, leur professionnalisme et leur engagement durant cette période difficile.

Nous tenons également ici à vous remercier vivement, vous sociétaires et clients, pour votre soutien, votre générosité et l'attention que vous avez portées à nos équipes magasins. A quelques rares exceptions près....

La #BiocoopSolidaireAttitude et #labionousrassemble ne sont pas que des mots !

Enfin, la coopérative remercie la CCI (voisine) d'avoir organisé en mai 2020 plusieurs distributions gratuites de masques ; initiative fort utile en cette période de disette.

Sécurité des installations

Les installations électriques des magasins requièrent toute notre attention.

C'est pourquoi, après plusieurs pannes, celles du magasin de St Marcel ont été complètement révisées après avoir fait établir un diagnostic électrique, rassurant, par Bureau Véritas : équilibrage de phase, isolation, programme pluriannuel de remplacement de luminaires.... ont permis d'assurer une sécurité et un fonctionnement améliorés du magasin et des installations.

Enfin, des **plans de prévention** pour chaque intervention de prestataire externe ont été mis en place dans les trois magasins.

La coopérative négocie, au fur et à mesure de leur renouvellement, des contrats groupés en matière de sécurité (incendie, portes automatiques, lutte contre les nuisibles...) après appel à candidatures basés sur des critères incluant les tarifs mais aussi la proximité géographique, la qualité des prestations fournies, le service associé et la disponibilité et la réactivité de nos interlocuteurs.

Audit-test hygiène

83,1/100 : excellente nouvelle et très bon score pour le magasin d'Evreux ! Félicitations à l'équipe magasin !

En partenariat avec Biocoop SA (16 magasins en France), un **audit-test** de la maîtrise **sanitaire** du magasin d'Evreux par un laboratoire indépendant, a finalement eu lieu le 24 septembre 2020.

Nous nous y sommes préparés en équipe : 8 réunions dédiées (+ une 9^e post-audit) ont permis la révision profonde du plan de maîtrise sanitaire, le renforcement des procédures de nettoyage et de désinfection, la formalisation des processus, le tableau de suivi des actions et améliorations, etc le tout dans un contexte d'efficience réduite et complexe pour le travail d'équipe.

Ces conclusions servent aussi pour l'amélioration des méthodes et processus déployés dans les 2 magasins de Louviers et St Marcel.

VIE DES MAGASINS

MAGASIN D'ÉVREUX



La gestion de la pandémie de Covid-19, l'installation de dispositifs de protection pour assurer la sécurité de tous, la maîtrise des flux de clientèle, la communication permanente, la nécessaire protection de l'équipe magasin avec des nouvelles contraintes (port du masque, utilisation de gel hydroalcoolique, gestion de la jauge ...) ont marqué le quotidien du magasin et de l'équipe qui a su restée soudée et faire face aux difficultés.

Tout ceci a enfin hautement mobilisé la Direction magasin et coopérative.

Les mesures gouvernementales, variables et parfois difficiles à suivre, les divers confinements/reconfinements/déconfinements (en particulier celui de mars 2020) ont généré des pics de fréquentation ainsi que des absences de salariés (garde d'enfants, suspicion de COVID...).

Fin mai, à l'issue du 1^{er} confinement, une désinfection de tous les locaux a été réalisée afin de garantir le plus haut niveau de sécurité à la clientèle et au personnel de Nymphéa.

L'arrêt des animations et dégustations a brisé la dynamique appréciée par les consommateurs/trices et a impacté l'ambiance conviviale en magasin. On ne voit presque plus non plus les sociétaires papoter entre eux, comme à l'habitude.

Ressources Humaines

L'effectif global du magasin d'Evreux est de 21 personnes :

- 1 directeur de magasin
- 1 Adjoint directeur de magasin
- 5 responsables de rayons
- 7 adjoints responsables de rayons
- 4 employés polyvalents
- 3 Hôtesse de caisse

Mouvement de personnel :

- 2 départs (rayons Fruits & Légumes et Ultra-Frais) chez nos amis de Biocoop Scarabée à RENNES
- 2 embauches aux rayons Fruits & Légumes et Ultra-Frais
- 1 stagiaire en MASTER Commerce durant 2 mois
- 4 recrutements (CDD) d'étudiant.es à temps partiel sur la période mai/aout pour le filtrage et éducation aux consignes COVID (entrée magasin)

Formations :

Aucune formation en « présentiel » en raison du COVID n'a pu se tenir en 2020 mais le lancement par Biocoop SA d'une campagne interne de modules d'E-Learning a permis aux salariés de « rattraper le retard » sur les formations obligatoires notamment.

Nouveautés en rayon :

- 2 Tartinables : Miryamm & Amaltup (rayon SEC)
- 2 Brasseries normandes (du local !) : Apocalypse (Bois-Jérôme-Saint-Ouen, près de Vernon) & Bakbuk (Sotteville-les Rouen)
- La petite abeille de Normandie (Miel local - rayon SEC)

A noter, l'opération de soutien à la brasserie vernonnaise de l'Apocalypse : 1€ reversé par Nymphéa pour chaque bière achetée ! Une contribution de 270€ a ainsi pu être reversée grâce aux achats des coopérateurs/trices et client.e.s ! Quand on vous dit que « #labionourassemble » !

Autres faits marquants de 2020 :

- ❖ Le **corner Biocoop** Nymphéa installé dans le magasin de la ferme de Grohan (près de Damville) chez Stéphane Desmonts, maraicher bio, continue d'apporter à ce bassin de population un accès aux produits bio façon Biocoop : (cf p. suivante)



Avec ses 2 demi-journées d'ouverture par semaine (mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00), il permet d'apporter un service de proximité en milieu rural. Il contribue aussi au développement et à la notoriété de l'exploitation....et de Biocoop Nymphéa !

La vente de produits Biocoop au corner a représenté un chiffre d'affaires de 28 k€ HT en 2020.

Adresse : 484 Chemin Du Rondel 27180 Les Baux Sainte Croix (Le Plessis-Grohan)

Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio aux associations caritatives s'est poursuivie et accentuée en 2020, notamment en raison de la pandémie.

Le **Secours Populaire de l'Eure** et l'association « **Les Manches retroussées solidaires** » en sont les principales bénéficiaires pour un montant valorisé total de dons supérieur à **25 000€** !

L'équipe est fière de faire preuve de solidarité avec les personnes en difficulté par l'approvisionnement de produits 100% Bio et de lutter contre le gaspillage alimentaire

MAGASIN DE LOUVIERS

A l'instar d'Evreux, la gestion de la **pandémie de Covid-19** a marqué le quotidien du magasin. L'achat et l'installation de dispositifs de protection (au sens large) pour assurer la sécurité de tous a constitué à Louviers une part significative des investissements réalisés en matière de sécurité. L'équipe a su, ici aussi, rester soudée et faire face aux difficultés : un grand merci lui est adressé d'avoir permis à la clientèle d'assouvir un besoin essentiel : celui de se nourrir !

Autre élément notable : des **travaux sur l'avenue W. Churchill** (projet BHNS piloté par la CASE) ont et continuent de perturber l'accès au magasin, avec pour effet constaté, une amplification de la baisse de fréquentation du magasin.

Des échanges, constructifs, ont eu lieu avec la cellule en charge des travaux pour améliorer la signalétique d'accès en début de déviation. La fin des travaux est programmée pour la fin septembre 2021. Dans le contexte pandémique, le magasin se serait passé de ces perturbations.



En 2020, le magasin de **Louviers La Fringale** a poursuivi son évolution en attendant son futur lifting.

Les principales **nouveautés** ont porté sur :

- La tare des contenants sur les balances des 2 rayons Fruits & Légumes et Vrac ; vous pouvez venir encore plus avec vos propres contenants :



- L'entrée en magasin de **Liaisons Bio**, traiteur 100% bio, local et zéro déchet pour vos déjeuners du midi (et plus encore !)
- L'achat de nouveaux silos vrac pour augmenter le nombre de références de ce rayon important chez Biocoop, synonyme à la fois d'une plus grande accessibilité aux produits Bio de Biocoop (quantité choisie et non subie) et de réduction des déchets et du gaspillage !

Les investissements en matériel informatique continuent pour améliorer le fonctionnement opérationnel du magasin (caisse, bureaux de l'équipe).

Ressources Humaines

L'effectif global du magasin de Louviers est de 8 personnes :

- 1 directeur de magasin
- 3 responsables de rayons
- 2 adjoints responsables de rayons
- 2 employés polyvalents

Mouvement de personnel :

- 1 départ (Employée polyvalente)
- 1 recrutement (Employée polyvalente)
- 1 retour de congé parental

Formations :

Le 02/11/20, 2 salariées ont participé à une formation dédiée aux réseaux sociaux et à leur utilisation organisée par l'Agglo Seine-Eure. Merci à la CASE !

Nouveautés en rayon :

- Miel en vrac (3 références)
- Maquillage BOHO : « philosophie » ZD avec recharge possible et matériaux recyclables (cartons, bois)
- 2 Brasseries normandes (du local !) : Apocalypse & Bakbuk
- Les Torrificateurs Normands - café ...encore local ! (Rouen)
- Liaisons Bio (Val de Reuil) ; traiteur bio, local et zéro déchet (avec consigne) !
- Jus de pommes de François Terrier (figure de la Bio locale !)
- Le pain des femmes
- Boisson de kéfir par « LLD et Cie » (probiotiques)

Communication

La réfection du panneau 4x3m a eu lieu en novembre 2020, augmentant la visibilité le long de l'avenue W. Churchill tout en réalisant des économies d'énergie via un éclairage par LED :



Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio au bénéfice du Secours Populaire de l'Eure représente un montant valorisé total de dons supérieur à **2600 €** : solidarité avec les personnes en difficulté par l'approvisionnement en produits 100% Bio et toujours lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADN de Biocoop.

Achetons local en Seine-Eure

En février, le magasin a rejoint le **réseau « Achetons local en Seine-Eure »** mis en place par l'Agglomération Seine-Eure (CASE) qui a pour but de renforcer l'attractivité des commerces de proximité du territoire en créant un réseau de circuits courts avec les producteurs locaux.

Cette initiative répond aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir à disposition une gamme de produits diversifiée en un même lieu de vente et faisant la promotion du savoir-faire des producteurs locaux :



MAGASIN DE ST MARCEL

Malgré la pandémie, l'année 2020 a vu se poursuivre et s'amplifier le retour de la croissance du chiffre d'affaires et de la fréquentation du magasin, rendus possible grâce au professionnalisme, à l'engagement et à la dynamique de l'équipe magasin, sous la houlette de Julie Luppi, directrice ! Bravo à toute l'équipe !



Nouveautés en rayon : 3 fournisseurs locaux !

- « By M » : accessoires en tissus bio (essuie-tout, lingette, pochette...) - Vernon (du local ...)
- « Brasserie Bakbuk » : bières bio et locales !
- « Le bol en bois » : savons, cosmétiques - Vernon (... et encore du local !)

Ressources Humaines

L'effectif global du magasin de Saint Marcel est de 10 personnes :

- 1 directeur de magasin
- 3 responsables de rayons
- 3 adjoints responsables de rayons
- 3 employés polyvalents

3 salarié.e.s sont promu.e.s responsable de rayon FL et/ou responsable-adjoint de rayon (avril & juin) : félicitations à eux/elles !

Mouvement de personnel :

- Le magasin a connu des difficultés à recruter sur le rayon Fruits & Légumes en début d'année. Trois recrutements (CDD) ont été nécessaires pour enfin trouver en décembre la personne appropriée pour ce rayon complexe.
- Une employée polyvalente est également venue renforcer l'équipe dans le courant de l'été.

Saluons ici l'esprit d'équipe particulièrement vivace à St Marcel !

Formations / promotions internes :

Très peu de formation externe en raison du Covid (mais 2 sessions de formation Fruits & légumes quand même !) avec un effort particulier sur la formation interne.

Trois salarié.e.s sont promu.e.s responsable de rayon FL et/ou responsable-adjoint de rayon (avril & juin) : félicitations à eux/elles !

Solidarité alimentaire

La fourniture de denrées alimentaires Bio au bénéfice de l'association « Solidarité-Partage » représente en 2020 un montant valorisé total de dons d'environ **1300 €**.

Communication

Le 10 janvier 2020 (une éternité...), la réfection de la façade du magasin prenait fin avec un résultat plébiscité par l'équipe magasin !



Et là encore, en réalisant des économies d'énergie via un éclairage par LED : chez Biocoop, on protège notre planète commune car il n'y en a qu'une !

SIEGE SOCIAL

Le siège social de la coopérative Biocoop Nymphéa est établi au 1^{er} étage, au-dessus du magasin Biocoop Evreux, 1097 route de Paris, au Vieil-Evreux (location).
Le 1^{er} étage du bâtiment héberge également 2 autres sociétés.

Ressources Humaines

La gestion de la coopérative est assurée par un effectif de 4 personnes :

- 1 Directrice Générale, qui cumule les fonctions de Directrice Administrative, RH Et Financière
- 1 Directeur de la Communication & Vie Coopérative qui cumule les fonctions de Responsable QHSE et depuis mars 2020 celle de « référent COVID-19 »
- 1 comptable
- 1 secrétaire - aide comptable

Sur cette année particulière, le télétravail a été mis en place pour ces 4 postes, à la demande de BIOCOOP SA conformément aux directives gouvernementales.

- Les deux directeurs en télétravail complet de mars à décembre
- La comptable et l'aide-comptable en télétravail un jour sur deux, en alternance.

Du fait du télétravail, nous avons également réorganisé le travail des responsables de rayons d'Evreux en leur attribuant les 2 bureaux de la Direction.

L'objectif était de limiter à 3 maximum le nombre de personnes dans l'open-space dédié, et que chacun.e puisse travailler dans les bureaux sans masque en permanence.

Nymphéa a ainsi pu concilier respect des mesures COVID et conditions de travail optimales !

ACTIVITÉS POLITIQUES DE LA COOPÉRATIVE

Élément structurant de la vie coopérative : aucune réunion politique ne s'est tenue en présentiel depuis le 16 mars 2020, ce qui a eu pour effet de ralentir le rythme et l'efficacité du travail mené tout en rendant moins opérant le nécessaire temps du débat contradictoire et la dynamique de groupe.

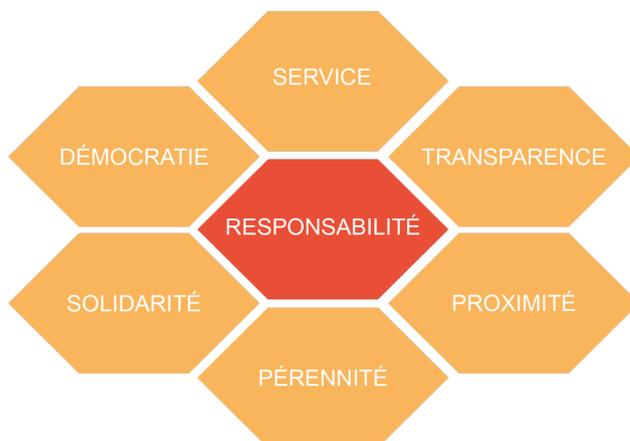
Le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises en 2020 dont deux en « présentiel ».

Révision coopérative

L'article L.25-1 de la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 soumet les Coopératives de consommateurs à la procédure de la révision coopérative. Elle concerne les coopératives comptant au moins 50 salariés ou celles affichant trois exercices comptables déficitaires ; c'est pour de dernier motif qu'elle a été organisée après une délibération du CA.

L'Assemblée Générale du 18 septembre 2020 avait évidemment fait acter cette révision par un vote des sociétaires.

Selon les termes de l'article 25-1 à 25-5 de la loi n°47 1775 du 10 septembre 1947 et des décrets n°2015-706 du 22 juin 2015 et 2015-800 du 1er juillet 2015, cette procédure est destinée « à procéder à l'examen critique et analytique de l'organisation et du fonctionnement de la société coopérative au regard des principes coopératifs définis par les lois du 7 mai 1917 et du 10 septembre 1947 susvisées et des règles spécifiques de la société révisée ainsi que par comparaison avec d'autres entreprises analogues ».



Cette mission a été menée conformément au cahier des charges de la révision coopérative des sociétés anonymes coopératives de consommation, approuvé par le Conseil supérieur de la coopération le 18 mars 2016.

La mission a été réalisée par le **Cabinet EXPONENS**, agréé en qualité de réviseur coopératif par un arrêté du ministère de l'Économie et des finances, en date du 3 mai 2017. Mr Christophe DUBOIS le représentait.

Elle a été effectuée sur la base d'entretiens qui se sont déroulés à partir de novembre 2020, des documents transmis par la coopérative et d'un contrôle sur pièces effectués au siège social en janvier 2021.

Le réviseur a procédé à l'examen critique et analytique de l'organisation et du fonctionnement de la Coopérative de consommateurs au regard des règles spécifiques de la coopérative, par comparaison avec d'autres sociétés analogues, et selon les principes coopératifs définis par la loi du 10 septembre 1947, à savoir :

- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- Double qualité ** : principe et exceptions
- Gouvernance démocratique
- Participation économique de ses membres
- Affectation des excédents
- Formation des membres
- Coopération avec les autres coopératives.

*** Le thème de la double qualité n'est pas, en pratique, applicable aux Coopératives de consommateurs ouvertes, comme Nymphéa.*

Sur chacun des thèmes, **Exponens** a procédé à :

- Une description des normes internes (les différentes procédures telles qu'elles sont prévues par les statuts et, le cas échéant, par le règlement intérieur) ;
- Un examen de conformité (adéquation entre ces éléments et les prescriptions légales et réglementaires, sondages sur pièces) ;
- Un examen critique des pratiques (déroulement effectif des procédures, le cas échéant, depuis la dernière révision) ;
- Une adéquation de ces pratiques aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents.

Exponens a procédé, lorsque cela était applicable, à des contrôles par sondages, réalisés selon des méthodes statistiques, sur différents points (contrôle de la qualité d'adhérent, revue des feuilles de présence aux assemblées, ...).

Le projet de pré-rapport a été adressé à la Direction de la coopérative, le 11 mai 2021 et examiné par le conseil d'administration le 18 mai 2021.

Le rapport définitif est mis à la disposition de tous les sociétaires et est présenté lors de cette Assemblée générale qui suit sa transmission à la coopérative, conformément à l'article 25-3 de la loi du 10 septembre 1947 modifiée.

Si le rapport définitif avait établi que la Coopérative de consommateurs ne respectait pas les principes et règles de la coopération, l'intérêt de ses adhérents ou les règles coopératives spécifiques qui lui sont applicables, le réviseur pouvait la mettre en demeure de s'y conformer.

Ce n'est pas le cas puisque le fonctionnement de la coopérative est **conforme aux dispositions légales et réglementaires** sur la coopération et qu'**aucun** point de non-conformité n'a été identifié.

Chantier Intelligence collective/Gouvernance partagée (ICGP)

La pandémie de la COVID-19 a malheureusement stoppé la dynamique initiée depuis 2 ans ; il aura fallu attendre le 29 juin 2020 pour "relancer la machine" via une réunion du GT Gouvernance qui a permis de :

- Faire un point de situation post-confinement
- Décrire les impacts de la crise sur les individus et les organisations
- Faire un état des lieux des travaux en cours des 3 Groupes de Travail GT
- Acter la reprise du travail des 3 GT
- Présenter le travail aux salariés, clore la phase 1 du processus ICGP et ouvrir la phase 2

Rappel :

Depuis fin 2018, la coopérative Biocoop Nymphéa a lancé un chantier intitulé « Intelligence collective/Gouvernance partagée » (ICGP) avec pour objectifs de :

- Développer l'interconnaissance entre les membres bénévoles et salariés, favoriser leur coopération ainsi que celle entre les 3 magasins,
- Réaliser une déclinaison locale d'actions concrètes au sein de notre coopérative en lien avec la stratégie nationale de Biocoop
- Lancer la dynamique dans un processus d'intelligence collective en vue d'entreprendre une gouvernance partagée

A l'issue d'une 1ère phase de travail collectif très riche, 3 groupes de travail (GT) ont été constitués pour travailler sur les axes suivants :

- **GT 1 - Axe 1 : Organisation et communauté** : Vivre et organiser la communauté coopérative
- **GT 2- Axe 2 : Développement** : Coopérer avec les différents acteurs du territoire pour sensibiliser et développer des modes de consommation équitable et durable
- **GT 3 - Axe 3 : Engagement** : S'inscrire dans l'Économie sociale et solidaire

Ce travail a été mené sous la férule des 2 instances suivantes :

- Groupe de travail « Gouvernance » :
 - Coordination des travaux des 3 GT
 - Collecte, synthèse, restitution des travaux et élaboration du plan d'actions
 - Interface entre les groupes de travail et le CA
 - Soutien aux éventuelles difficultés des groupes de travail
- Conseil d'administration :
 - Pilotage et un suivi des chantiers

Et, après 3 réunions de groupe (octobre et décembre 2019, février 2020 et une 4^e réunion en octobre 2020 pour le GT2)), ce travail a abouti aux propositions suivantes, pour la phase 1 du processus ICGP :

- ✓ **GT 1 - Organisation et communauté** : réalisation d'un livret d'accueil (en cours)
- ✓ **GT 2 - Développement** : Analyse de risques/plan d'actions sur la Restauration Hors Domicile, sujet stratégique pour Biocoop et Nymphéa

Une réunion en présence du directeur de la filiale Biocoop Restauration s'est tenue en février 2020.

- ✓ **GT 3 - Engagement** : production de 4 Fiches-Action :
 - ⇒ Mieux expliquer le fonctionnement d'une coopérative de consommateurs
 - ⇒ Parcours d'intégration des salariés (nouveaux ET anciens) = formation dédiée ESS

- ⇒ Mieux expliquer le sociétariat
- ⇒ Achat des parts sociales : marquer la différence en créant une Carte Fidélité indépendante de la Carte Sociétaire reliée à la part sociale coopérative (à l'étude).



Octobre 2019

Travaux du GT2
« développement
»

Bonne humeur et
intelligence
collective !

Evidemment, la finalisation de ces différents projets reste complexe en raison de la pandémie, des départs de plusieurs protagonistes actifs, des moyens humains et financiers disponibles et de la charge de travail considérable.

Les participant.e.s ont néanmoins été unanimes pour achever le travail entrepris lors de cette 1^{ère} phase et ont acté le passage à une 2^e phase de poursuite de ce travail dès que la situation le permettra.

D'AUTRES GROUPES DE TRAVAIL

Par ailleurs, sur l'impulsion du GT Gouvernance et du CA, **3** Groupes de Travail (GT) **supplémentaires** mis en place en septembre 2019 ont donné lieu à plusieurs séances de travail en 2020 qui ont abouti à des « fiches-actions » validées :

- ⇒ Organisation de l'assemblée générale
- ⇒ Révision des statuts (datant de 2014)
- ⇒ Fournisseurs locaux

La pandémie a malheureusement stoppé l'organisation de l'AG 2020 en « présentiel », envisagée initialement sous un format moins « académique » et plus convivial. RDV en 2021 !

Les statuts ont été révisés et approuvés par l'AG du 18 septembre 2020.

Le GT « fournisseurs locaux » qui s'est donné comme mission la *rédaction d'une Charte/Cahier Des Charges des relations entre les multiples parties prenantes*, a du mal à trouver son rythme de croisière : organisation, temps, méthode et volonté partagée de coconstruire. A suivre.

E-COMMERCE

Par ailleurs, le contexte particulier de la pandémie et le changement de comportement des consommateurs/trices lors du 1^{er} confinement nous ont amené à nous interroger. Ces questionnements ont donné naissance à un **groupe de travail** sur le « **E-Commerce** » dès le mois de mai 2020.

Le réseau Biocoop propose un système de « **clique & collecte** » qui permet à la fois de proposer un nouveau service au sociétariat et à la clientèle tout en maintenant des relations sociales en magasin.

A ce jour 8 réunions entre direction et administrateurs ont eu lieu et la fin de l'année 2021 devrait voir ce service mis en place dans les 3 magasins.

A noter, la coopération active avec la Biocoop du Mantois qui a mis son expérience en la matière à la disposition du GT : la coopération n'est pas qu'un concept chez Biocoop ! Restez attentifs/ves !

Enfin, le CA et les équipes de direction continuent de travailler sur :

- ✚ Une « **Charte des Partenariat** », au vu du nombre croissant de sollicitations extérieures, afin de garantir la cohésion des décisions à l'échelle coopérative.
Un **dossier-projet** unique de **candidature** a été mis en service en février 2021.
- ✚ Un « **Règlement intérieur clientèle** », ensemble de règles écrites à destination de la clientèle qui ne respecterait pas les règles communes avec des moyens d'intervenir et un guide des bonnes pratiques pour les équipes magasins.

Election de la délégation du personnel

Le 6 février 2020, se tenait l'élection du CSE, Comité Social et Economique, en présence de 5 administrateurs qui se sont relayés pour la tenue du bureau de vote.

A noter, la très bonne participation des salarié.e.s avec 35 votants sur 42 salariés soit **83%** de participation !

A l'issue du scrutin, les 2 élus titulaires sont :

- collège 1 - ouvriers-employés = Mr Lemaire
- collège 2 - agents de maîtrise + cadres = Mme Luppi

La réunion d'installation du CSE a eu lieu le mardi 25/02 et tous les moyens (boîtes mail dédiées notamment) ont été mis en place pour que ces mandats de 4 ans se déroulent dans les meilleures conditions. Le développement harmonieux de la coopérative passe aussi par un dialogue social de qualité !

Relations avec le réseau Biocoop

Beaucoup de mouvements ont eu lieu au sein de Biocoop SA depuis plusieurs mois avec en particulier un renouvellement du Conseil d'Administration et de la Présidence suite au départ de Claude GRUFFAT et un changement de Direction Générale. Des inquiétudes se sont manifestées s'agissant de la stratégie de la coopérative.

Biocoop doit se sentir encore plus responsable sur les enjeux sociaux dans le réseau et sur les enjeux sociétaux autour du climat, de la biodiversité et de la préservation des écosystèmes avec 5 enjeux structurants : le magasin de demain, la logistique, le cahier des charges Biocoop, la cohésion/performance de la coopérative, la meilleure connaissance des consommateurs/trices.

Le nouveau président Pierrick DE RONNE a proposé des rencontres sur tout le territoire pour échanger de façon informelle mais néanmoins sérieuse avec les sociétaires-magasins ; des représentants de Nymphéa ont ainsi pu y participer pendant plus de 2 heures avec une partie du nouveau CA le 19 février à Paris :



La coopérative continue bien sûr de prendre part à la **vie politique** du réseau (assemblées de maison régionale -AMR- et réunions de bassin - en visioconférence !), conformément au statut coopératif qui implique de participer à l'élaboration des projets afin de prendre des décisions mieux partagées.

Le réseau Biocoop est entré en 2020 dans une **réforme** de sa **gouvernance** devenue nécessaire en raison de l'augmentation du nombre de sociétaires et la complexité croissante de notre organisation coopérative.

Les sociétaires-magasins, dont Nymphéa, ont été sollicités via une plateforme web mise en place par le Comité de Pilotage (CEPIL) de Biocoop pour contribuer à la réforme de la gouvernance opérationnelle ET politique du réseau.

S Harvey, administratrice Nymphéa, siège également en tant que représentante des consommateurs/trices au **comité ESS** dans le cadre de l'élaboration de la **nouvelle gouvernance stratégique et opérationnelle** (GSO) de la coopérative Biocoop SA.

Ses objectifs : comment redynamiser la **vie politique interne** et la co-construction **avec les sociétaires** ?

L'économie sociale et solidaire devient un fil rouge pour toutes les instances politiques de la coopérative (cf. réunion CA des 17 et 24 novembre 2020).

Autre sujet suivi par Nymphéa en tant que sociétaire de la SCIC Grange aux Légumes (basée à Gaillon), le CA a mandaté S. Harvey pour suivre ce dossier de liquidation (anciennement chantier d'insertion avec maraichage bio et statut ESS) avec une reprise possible vers un projet de maraichage. Beaucoup d'interrogations entourent ce dossier pour une structure qui avait reçu le soutien de Nymphéa lors de sa « renaissance ».

Relations avec les fournisseurs locaux

Contribuer à développer et promouvoir l'agriculture biologique ET locale : au fil des mois, Biocoop reste à l'écoute de ses fournisseurs locaux et essaye, aussi souvent que possible et malgré les contraintes, d'aller les visiter sur leurs fermes et dans leurs locaux. 2020 n'a pas dérogé à cette règle, malgré la pandémie !



Frank Sipma (et Gaëlle) boulanger, 27620 Le Mesnil-Milon - 08/10/20



Marius Voeltzel (et Pierre)

ferme des Pousses de là

27420 Les Thilliers-en-Vexin

01/09/20

Relations avec les institutions locales

Projet « Biovrac pour tous » avec Epireuil (Val-de-Reuil, 27100)

Les personnes en situation de précarité et bénéficiaires de l'aide alimentaire, sont nombreuses à subir des pathologies liées à une mauvaise alimentation : obésité, hypertension, diabète. Et l'aide alimentaire constitue très souvent l'unique source d'approvisionnement pour certains produits.

Quelles solutions apporte Biocoop via le projet « **BIOVRAC pour tous** » ?

1. Favoriser l'accès des produits bio aux personnes en situation de précarité, tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.
2. Informer, sensibiliser, former.



Session de formation des salariés et bénévoles d'Epireuil

Conformément aux engagements pris, ce projet porté par la coopérative Nymphéa en partenariat avec **Epireuil, l'épicerie sociale de Val De Reuil**, a vu le jour en janvier 2020 ; c'est une grande fierté pour toutes les équipes concernées !

L'année 2020 a d'ailleurs démarré dès le 10 janvier par un Atelier nutrition-diététique destiné aux bénéficiaires (le matin) suivi d'un déjeuner en commun ; l'après-midi a été consacrée à une présentation de Biocoop, de la coop Nymphéa et du projet BioVrac aux bénévoles de l'épicerie sociale.

En 2020, trois-quarts des bénéficiaires ont ainsi pu accéder à une alimentation 100% bio fournie par Biocoop Louviers-La Fringale : céréales, légumineuses, biscuits.... dans une double démarche de réduction du gaspillage alimentaire et de la production de déchets.

Un second projet « BioVrac pour tous » a été mis à l'étude dans la perspective d'équiper l'antenne d'Epireuil ouverte à Louviers en 2021. La livraison est en cours au moment où ces lignes sont écrites.

Agglo Seine-Eure (CASE) et ESS

Le 29 septembre à MARTOT, Nymphéa répondait favorablement à l'invitation à une réunion du réseau des acteurs de l'ESS de l'Agglomération Seine Eure.

A l'agenda :

1. Présentation du nouveau panorama ESS sur le territoire
2. Présentation de la politique ESS de l'Agglomération (en complémentarité avec la Région)
3. Bilan et programme d'action ESS 2020-2026 de l'Agglomération, outils et appuis proposés par l'Agglomération

L'ESS représente 4.41% de l'emploi salarié et 5.6% de l'emploi privé dans la CASE soit 1428 employés et 8 205 établissements employeurs. La moyenne régionale est de 11.1%, équivalente du niveau national.

L'idée d'un annuaire ESS complet avec les contacts/personnes ressources du territoire a été évoquée.

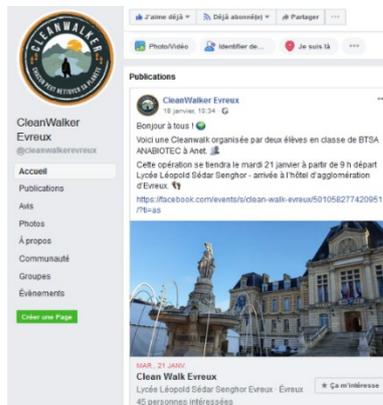
La coopérative Nymphéa espère avoir pu apporter sa contribution à la réflexion collective pour promouvoir ce mode d'entreprendre : utilité sociale, gouvernance démocratique, lucrativité limitée et modèle économique viable !

ACTIVITÉS PARTENARIALES DE LA COOPÉRATIVE

En 2020, la coopérative, ses 3 magasins et leurs équipes, ont été partie prenante d'initiatives locales témoignant de son ancrage territorial auprès de partenaires de l'ESS (entreprises, associations culturelles, sportives) en phase avec nos valeurs.

La malheureuse pandémie a freiné nos ardeurs à partager ces belles histoires de bénévolat, d'engagement et d'intérêt commun !

21 janvier : soutien de la « CleanWalk » (ramassage de déchets) organisée entre le lycée Senghor et le siège d'EPN par un groupe d'élèves de BTS Anabiotech du lycée d'ANET (fourniture gratuite d'un bon achat 50€ + boissons gratuites)



31 janvier : Biocoop Evreux accueillait une classe du lycée agricole du Neubourg pour une visite du magasin et des échanges autour de la consommation responsable et du « local » chez Biocoop.

7 Février : 1^{ère} rencontre avec Rachel et Félix pour en savoir plus sur le projet « **Terriens compris** »



Nymphéa a accepté de co-financer ce voyage France-Japon à vélo/train/bateau avec pour thèmes l'alimentation et l'agriculture.

Des rencontres et interviews filmées autour de la question : « Et vous, quel(s) engagement(s) seriez-vous prêts à prendre pour contribuer à une alimentation plus responsable ? »

Synthèse d'un plaidoyer contre l'hyperconsommation et l'artificialisation des espaces, retrouvez toutes les vidéos sur la chaîne YouTube de Terriens Compris : <https://www.youtube.com/channel/UCmH-gf8ResO8jil-LjKkxOw>

La pandémie en a décidé autrement et leur périple a dû être modifié : 7002 kms à vélo, 2 départs, 11 pays traversés (France, Espagne, Suisse, Italie, Slovénie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Turquie, Autriche, Allemagne), de l'énergie positive et de la bienveillance emmagasinée.

Revoir ici les aventures de nos 2 globe-cyclers : [Facebook](#)

<https://terriens-compris.travelmap.net/>

[YouTube](#)



7 & 8 Février : Biocoop La Fringale partenaire de la 11^e édition du festival « Les Faits d'Hiver » par l'association « Boule de Neige » au Moulin de Louviers ; fourniture de produits (1300€) pour la restauration des festivaliers et des bénévoles à des tarifs défiant toute concurrence !

Nymphéa soutient la culture et le bénévolat autour d'une équipe formidable à l'énergie contagieuse !



27 février : pour la 2^e année consécutive, Nymphéa est invitée par Amnesty International Evreux à participer à une émission de radio autour du thème "Droits humains et Alimentation" sur la radio "Principe Actif" (*podcast disponible en ligne sur www.biocoop-nymphaea.fr*) à Breteuil-sur-Iton (Association le Parc) : parce qu'accéder à une alimentation de qualité est un droit humain fondamental !

29 fév/1^{er} mars : 2^e édition du "Tir du Viking" par la compagnie des Archers de l'ALM Evreux : environ 60 kilos de pommes offertes pour célébrer le fameux Guillaume Tell !



La « **Semaine pour les Alternatives aux Pesticides** » au Val David (27668) aurait dû avoir lieu du 20 au 22 mars.

Plusieurs réunions de préparation auxquelles Nymphéa était associée se sont tenues.

L'affiche et le programme, alléchant, étaient prêts et c'est la mort dans l'âme que le comité de pilotage, sous la houlette de Philippe Girard, par ailleurs sociétaire Nymphéa, a dû prendre la décision d'annuler le festival au tout début du 1^{er} confinement.



26 mars : 1^{er} soutien au vernissage de l'exposition « l'abeille » à l'Espace Nav'Arts dans le quartier (QPV*) de Navarre et soutien à une galerie d'arts « au pied des immeubles » ! (fourniture de produits pour le goûter des scolaires et le pot du vernissage). En partenariat avec l'Amicale de Navarre (centre social) et la SAIEM AGIRE (bailleur social).

Objectif de cette manifestation : expliquer aux habitants et aux scolaires le fonctionnement d'une ruche et la place des abeilles dans la chaîne alimentaire.

Comment ? Les habitants et les enfants réalisent eux-mêmes des œuvres qui représentent les abeilles ; certaines œuvres sont toujours exposées à Biocoop Evreux : venez les admirer !



Depuis cette date, 7 expos en lien avec la nature, la biodiversité, l'environnement et l'écologie ont été soutenues par la coopérative. C'est aussi notre vision de l'Economie Sociale & Solidaire au travers de l'éducation à l'environnement, l'accès à la culture en « QPV, *quartier politique de la ville » tout autant que l'accès aux produits 100% Bio de Biocoop ! #labionourassemble, là encore.

25/26 septembre : 2^{ème} édition de la **Collecte Bio Solidaire** du réseau Biocoop : une première dans la coopérative Nymphéa avec la participation des 3 magasins d'Evreux, Louviers et St Marcel !

A **Evreux**, le Secours Populaire s'est vu remettre un don d'un montant de **170€** en plus des **126** kilos de produits collectés.

A **Louviers**, pour l'épicerie sociale et solidaire, ce sont **143** kilos de produits et **165€** qui ont rempli le bas de laine d'Epireuil.

A **St Marcel**, Solidarité Partage, l'association qui vient en aide aux migrants et aux plus démunis, a reçu un don de **150€** et **113** kilos de produits collectés.

Nymphéa adresse un grand merci à :

- ⇒ tou.te.s les bénévoles des structures qui ont été présents pendant la collecte
- ⇒ au **Fond de Dotation Biocoop** à l'origine de ce projet innovant ; en effet, Biocoop est le **premier** distributeur à **rétrocéder** aux structures partenaires la **marge** réalisée sur les produits collectés par la clientèle !
- ⇒ A la radio BPM et à la presse locale pour son soutien : Le Démocrate et Eure-Infos/la Dépêche !

Vivement que tout le monde s'aligne sur cette pratique 100% solidaire !

Evidemment, ce succès a été rendu possible grâce à la générosité et la solidarité dont VOUS avez fait preuve à l'occasion de cette collecte ! Alors pour tout ça, un ENORME MERCIEt le succès de la collecte organisée en 2021 a encore été amplifié ! Mais nous en reparlerons. #labionourassemble



Septembre/Novembre :

organisation du Festival **ALIMENTERRE** (pour une alimentation durable et solidaire) avec 11 partenaires autour de 3 projections-débats sur Louviers-Pont de l'Arche-Val de Reuil les 3, 19 et 26/11.

Ici aussi, ces projections ont dû être annulées à cause de ce satané virus !

RDV en 2022 pour des « recettes pour un monde meilleur », clin d'œil à un des 3 films programmés.



JEUDI 19 NOVEMBRE à 20H00
Espace des Arts/Chépointains-PONT-DE-L'ARCHE



RECETTES POUR UN MONDE MEILLEUR
Benoît Bringer / Premières Lignes Télévision, Java Films et France Télévisions [2019] 70'

Benoît Bringer part à la rencontre de femmes et hommes qui inventent un nouveau modèle alimentaire respectueux de l'humain et de la nature. Au-delà des initiatives individuelles, le film montre la place de la restauration collective comme levier de transformation des systèmes alimentaires. Ce documentaire militant dévoile nos papilles et présente des solutions réalisées à grande échelle pour consommer différemment et « changer le monde avec notre fourchette ».

JEUDI 26 NOVEMBRE à 20H00
Au Cinéma «Les Arcades» VAL-DE-REUIL



PALURES POULETS - UNE GÉOPOLITIQUE DE LOUEUF
Jers Naluss et Simone Bogner [TVNTV/Graffiti] 2018] 75'
Cette plongée dans la filière des poules pondeuses met en évidence les ravages d'un système industriel dont les rendements légitiment les criées les plus bas en termes de bien-être animal et de respect de l'environnement. Le déplacement de ce type de chaîne alimentaire et de commerce international se fait au détriment de la souveraineté alimentaire des pays du Sud, comme le Ghana.

Le festival ALIMENTERRE est coordonné par le Comité Français pour la Solidarité Internationale des Sociétés ou Associations dans les communes de France et dans 12 pays. Il entre à des débats avec des spécialistes sur les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux.

La coopérative a également apporté son soutien au tout nouveau festival « **Les Z'Arts à la mare** » de **Normanville**. La 1^{ère} édition prévue en septembre 2020 a été décalée en septembre 2021.



12-27 septembre :

C'est la Fête des Possibles !

Cet évènement rend visible des initiatives citoyennes qui construisent une société plus durable, plus humaine et plus solidaire.

Alors, vous aussi, rencontrez les acteurs/trices du changement, découvrez leurs actions et rejoignez-les !

Nymphéa a concocté un programme aux p'tits oignons (bio évidemment !) qui a plu, aux petits et aux grands !

Programme Fête Des Possibles 2020 du sam 12 au dim 27/9

« un monde plus juste et durable »



Magasin St Marcel

- Ven 18/09 (toute la journée) : « Bag à vrac » lin bio local
→ dépôt-vente ZD ; entreprise locale <https://bag-a-vrac.com/>
- Sam 19/09 : atelier DIY avec « La savonnerie du nouveau monde » : 14h00 - 18h00
- Sam 26/09 (toute la journée) : Collecte Bio Solidaire (9 magasins Nymphéa)
« Biocoop reverse à l'association-partenaire, Solidarité Partage, la marge réalisée sur les produits achetés par la clientèle : mieux que du caritatif : du solidaire !! Et la cause des migrants !! »
- Sam 26/09 / 14h00 - 19h00 : Animation Lithothérapie par Allan de « Minéral et Création », vente de pierres et bijoux
- Dim 27/09 Visite à la ferme : « Pousses de là » <https://www.poussesdelà.fr/>
→ Biocoop accompagne les fermes en conversion !
Départ à 15h00 en covoiturage devant le magasin Biocoop St Marcel (ou rdv sur place à 15h30)

Mais aussi :
ven 18/09 à 18h30 : AG (en visioconférence) coopérative Nymphéa, une entreprise résiliente de l'ESS

Solidarité, partage, entraide, éducation à l'environnement et inform'actions aux consommateurs continuent de constituer les fils conducteurs de nos interventions.

SPONSORING

Dès septembre 2019, la coopérative Nymphéa a soutenu financièrement S'Cool Bus, "jeune pousse" locale (Louviers) spécialisée dans le ramassage scolaire à vélo collectif !

S'Cool Bus a été contraint de suspendre son service pour des raisons d'homologation courant 2020 et la société a été mise en liquidation judiciaire en 2021. Espérons que des solutions soient trouvées pour permettre à ce projet innovant, écologique et solidaire de renaître pour accompagner la nécessaire transition écologique et solidaire. Nymphéa reste aux côtés de repreneurs potentiels.



ÉVÉNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

1. Partenariat (mécénat sur 4 ans) avec **Terre de Liens Normandie** finalisé avec une 1ère visite conjointe des Jardins de Chloé, ferme en maraichage bio près de St André, en aout 2021.
TDL est une association qui a pour finalité de préserver les terres agricoles et de faciliter la transmission entre agriculteurs par l'acquisition de terres disponibles mises à disposition à la location de nouveaux agriculteurs en Agriculture Biologique.
2. Dépôt d'un recours auprès de Biocoop SA concernant l'ouverture d'un magasin Biocoop au Neubourg et organisation d'une réunion régionale sur la stratégie de développement de la coopérative Biocoop SA dans l'Eure.
3. Présentation en Conseil d'Administration du pré-rapport concernant la Révision Coopérative
4. Préparation de l'ouverture d'un 2^e « corner » : montage dossier et passage en Commission d'Admission Biocoop
5. Préparation du 10^e anniversaire du magasin de Louviers, ouvert le 20 octobre 2011.
6. Réalisation en cours du livret d'accueil coopérative, issue du processus de gouvernance partagée ICGP.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nos 3 magasins maintiennent leurs performances sur l'accueil, le conseil, la commercialité, l'hygiène, le social, la gestion et, bien entendu, la différenciation par les valeurs.

Des engagements forts ont été pris par le réseau Biocoop pour :

1. Contribuer à la nécessaire **transition écologique** : priorité au local et à l'origine France, suppression des plastiques partout où c'est possible, réduction des déchets, y compris alimentaires.
2. Promouvoir et accompagner **l'Economie Sociale & Solidaire** : (cf. aussi les « Missions plus que locales ») le travail mené avec les associations de solidarité alimentaire et l'épicerie sociale de Val-De-Reuil/Louviers en atteste ; et des « Prix engagés » pour 500 produits du quotidien !
3. Garantir une **alimentation bio-exigeante** et accessible au plus grand nombre : proposer une offre alimentaire la plus naturelle, une gamme Biocoop transparente dans sa composition, un commerce vraiment équitable avec « Nos Paysans Associés » et 100% d'élevages bio bien plus favorables au bien-être animal (Biocoop boycotte les produits associés à la souffrance animale tels que le foie gras).

Au dernier trimestre 2021, un système de « **Clique et Collecte** » via une **plateforme internet** sera mis en place dans vos 3 magasins coopératifs !

Toutes les informations vous seront transmises en temps utile.



Ce nouveau service proposera à tous des solutions compatibles à la fois avec le magasin Biocoop qui restera un lieu d'échanges et de convivialité et les nouvelles habitudes des consommateurs/trices (notamment des publics plus jeunes) qui se sont fortement développées suite à la pandémie et se sont déjà pérennisées dans les pratiques.

Le travail de recherche de **produits et de fournisseurs locaux** se poursuit avec un certain succès (cf. § « Vie des magasins ») et ce malgré un contexte local peu favorable au développement de LA Bio.

EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Après 3 exercices déficitaires et une perte de 250k€ en 2019 qui est derrière nous, il est heureux de constater un « tout petit » bénéfice ! Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

• BIOCOOP EVREUX : ÉVOLUTION DE L'ENTREPRISE •

ELEMENTS ESSENTIELS DE L'EXPLOITATION SUR QUATRE EXERCICES

EN EUROS	31-12-2017	31-12-2018	31-12-2019	31-12-2020	Ecart
CHIFFRE D'AFFAIRES	4 081 378	7 072 787	8 188 684	9 050 637	10,5%
MARGE (sous-traitance déduite)	1 143 495	2 019 516	2 339 676	2 647 948	13,2%
VALEUR AJOUTÉE	729 000	1 335 337	1 537 264	1 842 318	19,8%
CHARGES	1 747 810	2 704 067	3 160 632	3 350 200	6,0%
.....Impôts et taxes	31 755	48 725	61 207	76 917	25,7%
.....Frais de personnel	846 228	1 248 153	1 418 532	1 517 261	7,0%
d° transferts de charges déduits	811 832	1 240 984	1 417 071	1 507 073	
.....Dotation aux amortissements	51 022	153 551	252 354	234 765	-7,0%
.....Dotation aux provisions					N.S.
.....Autres charges	6 973	12 654	11 468	14 184	23,7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	(170 843)	(115 750)	(202 919)	10 053	-105,0%
FRAIS FINANCIERS	1 023	5 320	24 310	20 278	-16,6%
RESULTAT COURANT	(13 058)	(114 788)	(224 895)	(9 926)	-95,6%
RESULTAT DE L'EXERCICE	(53 181)	(110 494)	(249 680)	1 340	-100,5%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(114 587)	45 629	58 986	258 328	337,9%
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (901)	(901)	43 057	2 674	236 396	8741,0%
DIVIDENDES					N.S.

Le **chiffre d'affaires**, dont toujours plus de 50% en global pour Evreux, passe de 8.189 K€ à 9.051 K€, soit une hausse de 862 K€ (soit + 10.5%), dont 38% pour Evreux, 13% pour Louviers et 48% pour Saint-Marcel, qui dépasse Louviers pour la première fois et ce après un démarrage difficile.

Le **taux de marge global** passe de 28,6% en 2018 et 2019 à 29,3% et la **marge brute** de 2.340 K€ à 2.648 K€ (+ 13%), dans le respect du Cahier des Charges Biocoop.

Les **autres achats et charges externes** restent de l'ordre de 800.000 €. Le poste le plus lourd est le loyer (stable à 289.000 € devant les cotisations (108.000 € soit + 9.000 €)), les charges d'entretien et de maintenance (83.000 €), le petit équipement (69.000 € soit + 12.000 €), l'énergie (54.000 € soit + 6.000 €), la publicité (51.000 € soit - 26.000 €), et les services bancaires (46.000 €). Ces « principaux » postes restent stables et représentent au total 700.000 € contre 698.000 € en 2019, 568.000 € en 2018 et 338.000 € en 2017.

La **valeur ajoutée** progresse de 305 K€ et s'élève à 1.842 K€ et 20,4% du chiffre d'affaires contre 1.537 K€ et 18,7% en 2019 et 1.335 K€ et 18,9% en 2018 (soit 500k€ en 2 ans).

Les **impôts et taxes** passent de 61.000 € à 77.000 € (CET (CVAE ET CFE) + 9.000 € et charges fiscales sur salaires + 8.000 €).

Le **total des frais de personnel** (net de transferts de charges) atteint 1.517 K€ en 2020 (1.417 K€ en 2019, 1.241 K€ en 2018 et 812 K€ en 2017). Ils absorbent 17,3% du chiffre d'affaires, 61% de la marge et 92% de la valeur ajoutée, ratios similaires à ceux de 2018. Les charges sociales patronales représentent 333k€.

L'**effectif moyen** était de 39 personnes en 2018 et 43 en 2019. Il est de **39 en 2020**, mais avec 825 heures travaillées en plus (2.100 de plus sur Saint-Marcel et 1.500 de moins sur Evreux).

L'**intéressement** calculé sur le résultat net, absent de 2017 à 2019 du fait des pertes, n'est pas significatif (352 € + forfait social de 20%).

Les **frais de personnel** absorbent comme en 2019 environ 17% du chiffre d'affaires mais par rapport à la valeur ajoutée, le **ratio** a reculé de 102% en 2018 à 92% en 2019 et 82% en 2020.

Le **résultat brut d'exploitation** (EBE, qui permet l'investissement et/ou sert à rembourser les banques) atteint cette année 258.000 € contre 59.000 € en 2019 et 46.000 € en 2018. C'est le meilleur niveau jamais atteint !

Il est toutefois largement absorbé par une dotation aux amortissements de 235.000 € et des charges diverses de 14.000 € (redevances logiciels et jetons de présence).

De ce fait, la société ne dégage qu'un *petit* **résultat d'exploitation** de 10.000 € en forte amélioration toutefois par rapport au déficit de 203.000 € et de 115.000 € en 2019 et 2018.

Le **résultat financier**, négatif de 20.000 €, reste du même ordre qu'en 2019 du fait des intérêts d'emprunts. Le **résultat courant** est donc déficitaire de 10.000 €.

Les **pertes exceptionnelles** sont limitées à 2.000 € contre 25.000 € en 2019 (charges supportées sur l'ancien site d'Evreux en parallèle du nouveau).

En l'absence d'IS (Impôts sur les Sociétés) mais grâce à un **crédit d'impôt** (« impôt négatif ») sur dons de 13.000 €, l'exercice 2020 permet de renouer *avec un résultat net bénéficiaire*, même s'il est symbolique, de 1.340 €.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

Remises sociétaires

Elle est distribuée immédiatement aux sociétaires à hauteur de 5% sur le ticket d'achats (hors livres), sans préjuger de l'état des résultats économiques annuels de la coopérative.

Sur les 3 magasins, le montant total de la remise sociétaires s'est élevé à **388 062 € en 2020**, représentant **4.29%** du chiffre d'affaires. L'équivalent du coût d'un 4^e magasin de 250 m² !

Le tableau ci-après détaille son évolution :

	REMISE SOCIETAIRE TTC €				
	2016	2017	2018	2019	2020
EVREUX	139 130	138 339	146 932	157 358	193 794
Sociétaires "Actifs"	4 285	4 279	4 587	5 049	5 030
LOUVIERS	61 971	68 925	79 275	91 521	95 594
Sociétaires "Actifs"	1 840	1 945	2 153	2 143	2 221
ST MARCEL		14 573	55 959	82 014	98 674
Sociétaires "Actifs"		1 116	1 783	2 171	2 368
TOTAL COOP Sociétaires "Actifs"	6 125	7 340	8 523	9 363	9 619
TOTAL REMISE	201 101	221 837	282 166	330 893	388 062
CA HT COOP	5 136 804	6 550 084	7 072 787	8 188 684	9 050 637
% CA	3,91	3,39	3,99	4,04	4,29
	2 magasins		3 magasins		

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le modeste bénéfice 2020 conjugué à l'augmentation du capital variable (+ 15.100 €), les **capitaux propres** (738.000 €) ont augmenté de 16.500 € (nouveaux sociétaires).

Compte tenu de 195.000 € de remboursements effectués en 2020, le solde des emprunts en cours s'élève à 1.245 K€, soit plus de 40% du total du bilan.

De ce fait, les **fonds propres** ne représentent que 26% des ressources de l'entreprise. Avec des emprunts supérieurs à 1 M€, ceci garantit une certaine forme **d'indépendance** de la coopérative.

Compte tenu des emprunts et des sommes restants dues aux fournisseurs d'immobilisations (7 K€ contre 30 K€ fin 2019 et 653 K€ fin 2018), le montant des **capitaux permanents** s'élève à 1.990 K€, en recul de 200 K€.

Les **immobilisations brutes** s'élèvent à un peu moins de 3 M€ en diminution de 39 K€, après sortie de matériel et agencements d'Evreux pour 149.000 € et 53.000 € d'acquisitions d'immobilisations non-financières et 20.000 € d'immobilisations financières. Les immobilisations nettes se montent à 2.065 K€, en baisse de 133 K€.

Avec 1.990 K€ de **capitaux permanents** pour financer 2.065 K€ d'immobilisations nettes, l'entreprise affiche un **fonds de roulement** négatif de -75.000 €. Il était à peine négatif fin 2019 (- 6.000 €) et positif de 363.000 € fin 2018.

Les **dettes d'exploitation** (1.007 K€) augmentent de 73.000 €. Elles comprennent 710.000 € de dettes fournisseurs, 220.000 € de dettes sociales et 69.000 € de dettes fiscales (TVA, TACSOM et CVAE). A l'actif, les **stocks** sont parfaitement **stables** à 473 K€.

Les **autres créances et comptes débiteurs** passent de 138.000 € à 159.000 €, dont 65.000 € d'avoirs à recevoir, 29.000 € de créances fiscales (TVA et crédit d'impôt) et 62.000 € de charges constatées **d'avance** (Loyer Evreux 1^{er} trimestre 2021 pour plus de la moitié).

La **trésorerie nette** est relativement **stable**, avec 294.000 € fin 2020 et 306.000 € à la clôture précédente ; malgré les remboursements d'emprunts ; à noter qu'à ce jour, aucun PGE, prêt garanti par l'Etat n'a été souscrit par la coopérative.

En conclusion, ainsi que l'expert-comptable le formule :« la structure du bilan tient la route » !

Le compte de résultats analytiques 2020 des 3 magasins est le suivant :

	COOP	EVREUX	LOUVIERS	ST MARCEL
Ventes de marchandises	9 050 543	4 593 881	2 139 845	2 316 816
Production vendue services	95	83		12
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	9 050 637	4 593 964	2 139 845	2 316 828
Reprises sur amortis. Prov, tranfer de charges	10 485	9 116	334	1 035
autres produits	673	368	44	261
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 061 796	4 603 448	2 140 223	2 318 124
Achats de marchandises	6 400 873	3 251 885	1 511 253	1 637 736
variation de stock	1 816	23 509	-17 264	-4 429
Autres achats et charges externes	805 926	374 639	190 568	240 719
Impôts et taxes	76 917	44 476	16 322	16 119
Salaires et traitements &CP	1 184 148	599 961	285 656	298 531
Charges sociales	333 114	164 997	86 146	81 971
Dot amortissements /immo	234 765	116 455	39 301	79 009
Autres Charges	14 184	7 902	3 253	3 029
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 051 743	4 583 824	2 115 235	2 352 685
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	10 053	19 625	24 989	-34 561
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	0			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	0			
Produits financier de participations	104	3	101	
autres intérêts et produits assimilés	195	145	50	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	299	148	151	0
Intérêts & charges assimilées	20 278	17 349	641	2 289
Dot aux amort & provisions	0			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	20 278	17 349	641	2 289
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-19 979	-17 201	-489	-2 289
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+IV+V-VI)	-9 926	2 424	24 500	-36 850
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0		0
Produits exceptionnelles sur opération en capital	292	292		
Reprises sur provisions et transferts de charges	0			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	292	292	0	0
Charges exceptionnelles / opérations de gestion	230	230		
Charges exceptionnelles / opérations de capital	2 212	2 140		72
Dotations exceptionnelles aux amort. & prov	0			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 442	2 370	0	72
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 151	-2 078	0	-72
Participation des salariés (IX)	0			
Impôts sur les bénéfices (X)	-13 417	-12 448	-970	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	9 062 386	4 603 888	2 140 375	2 318 124
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 061 047	4 591 095	2 114 905	2 355 046
RESULTAT NET	1 340	12 793	25 469	-36 922

L'activité a eu également à pâtir des grèves et manifestations de « gilets jaunes » avec un impact notamment les samedis en termes de fréquentation et de chiffres d'affaires réalisés dans les 3 magasins.

La crise sanitaire engendrée par le coronavirus « Covid-2019 » début 2020 continue d'affecter l'environnement économique et social.

En 2021/2022, il faudra continuer de tenir compte de cette pandémie dont les multiples impacts (économiques, sociaux, psychologiques...) sur l'activité des 3 magasins de la coopérative ET son environnement restent difficilement prévisibles.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES :

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES (en Euros)	Date des exercices :				
	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
BIOCOOP EVREUX					
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	119420	134705	152180	178460	193580
Nombre d'actions ordinaires existantes	7961	8980	10145	11897	12905
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'action futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
II. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	3536879	4081378	7072787	8188684	9050637
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	73323	-2159	41990	2674	249522
Impôts sur les bénéfices	4608				
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	47879	-53181	-110494	-249680	1340
Résultat distribué					
III. Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	8,63	-0,24	4,24	0,22	18,30
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	6,01	-5,92	-10,89	-20,98	0,10
Dividende attribué à chaque action					
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	16	23	39	43	39
Montant de la masse salariale de l'exercice	470837	642646	956304	1111417	1184148
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	183904	203582	291849	307115	333114

PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons que les salariés de la société détenaient, au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31.12.2020, 240 parts sociales de la société représentant 0.13 % du capital.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES DETTES FOURNISSEURS AU 31/12/2020

Une information sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients est requise par les dispositions du code de commerce.

Nous vous présentons les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu dans le tableau ci-après, qui a été établi conformément aux modèles fixés par l'arrêté du 20 mars 2017 :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées		X						X				
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC) TTC		431125,92	132654,13	99490,60	12996,96							
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)		63.8 %	19.6 %	14.7 %	1.9 %		X					
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X											
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures	3670											

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels et d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1340 euros en apurement du report à nouveau négatif.

RAPPEL DES RISTOURNES DISTRIBUÉES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de ristournes, au titre des trois précédents exercices.

DÉPENSES NON-DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

INFORMATIONS CONCERNANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous informons que les mandataires sociaux de la Société n'exercent pas d'autres mandats et fonctions dans d'autres sociétés et qu'aucune convention n'a été signée entre la coopérative et lesdits mandataires sociaux, à l'exception de ce qui est indiqué ci-après.

A ce jour, le Conseil d'administration de la coopérative est composé de :

Pierre DIDIER, Jean-Marie MARTIN, Marie-Andrée LELIEPAULT, Shirley HARVEY, Aurélie BOUSSELAIRE, Fabienne ECHARD, Alain PIROT, Pierre TISSERANT, Stéphane DESMONTS, André ESSAHLI.

Le Conseil a poursuivi dans son choix de dissociation des fonctions de Président et de DG. Chantal TERRIÈRES, directrice générale (DG) de la coopérative Nymphéa, a été renouvelée à l'unanimité dans ses fonctions lors de la réunion du conseil d'administration du 04/06/19 organisé à la suite de l'AGO du 4 juin 2019 portant sur l'exercice 2018, et ce pour la durée restant à courir jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2022 statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

Le président et la DG n'exercent aucun mandat dans aucune autre société.

Chantal TERRIÈRES, directrice générale, perçoit pour cette fonction une rémunération mensuelle brute de 500€.

Aurélie BOUSSELAIRE et Stéphane DESMONTS, respectivement gérants des entreprises de maraichage en agriculture biologique nommées « les Jardins de Chloé » (27220 Saint-André-de-l'Eure) et la « Ferme de GROHAN » (27180 Le Plessis Grohan) réalisent des opérations courantes de vente de produits issus de l'AB aux magasins de la coopérative dans des conditions normales de marché.

Aucune délégation n'a été accordée par l'assemblée générale des sociétaires dans le domaine des augmentations de capital.

CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé ni au cours d'exercices antérieurs.

RÉVISION COOPÉRATIVE : PRESENTATION DU RAPPORT

L'assemblée générale, entend la lecture du rapport de révision coopérative établi par le Cabinet EXPONENS, prend acte de sa présentation ainsi que de la conformité du fonctionnement de la coopérative aux dispositions légales et réglementaires sur la coopération. (Voir également le § Vie politique de la coopérative)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre société ne détient aucune filiale ou participation.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a été renouvelé lors de l'assemblée générale de 2019. Les mandats de Shirley Harvey, Marie-Andrée Leliépault, Stéphane Desmonts, Pierre Tisserant, André Essahli, Jean-Marie Martin, Pierre Didier, Aurélie Bousseilaire et Fabienne Echard courent jusqu'à l'assemblée générale de 2022 (comptes 2021). Le mandat d'Alain Pirot court jusqu'à l'AG de 2024 (comptes 2023).

Le Conseil d'Administration.

**TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DES 9 ET 25 SEPTEMBRE 2021**

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- § Accueil des sociétaires par le Président du Conseil d'administration de la Coopérative ;
- § Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- § Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- § Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- § Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus aux Administrateurs
- § Affectation du résultat ;
- § Constatation du capital variable au 31 décembre 2020 ;
- § Présentation du rapport de révision coopérative ;
- § Pouvoirs en vue des formalités ;
- § Questions diverses.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- § Exposé et adoption de certaines modifications statutaires ;
- § Modification des articles 20, 29 et 34 des statuts ;
- § Pouvoirs en vue des formalités ;
- § Questions diverses.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 340 euros en apurement du report à nouveau négatif.

DES RISTOURNES DISTRIBUÉES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte de ce qu'il n'a pas été procédé à une distribution de ristournes, au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées, le cas échéant.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate que le capital variable au 31 décembre 2020 s'est élevé à la somme de 193 580 €.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de révision coopérative établi par le Cabinet EXPONENS, prend acte de sa présentation ainsi que de la conformité du fonctionnement de la coopérative aux dispositions légales et réglementaires sur la coopération.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, adopte le principe de certaines modifications statutaires relatives au changement de désignation des jetons de présence devenus désormais indemnités compensatrices ainsi que de la possibilité donnée au Conseil d'administration d'établir un rapport d'activité au lieu du rapport de gestion plus formel.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale extraordinaire décide de modifier comme suit les articles 20, 29, 34 des statuts, étant précisé que ces modifications figurent en caractère gras dans le texte.

Article 20

« L'assemblée générale fixe le montant global des **indemnités compensatrices** ».

Article 29

« Il répartit les **indemnités compensatrices** ou rémunérations exceptionnelles éventuellement allouées au président et aux administrateurs ».

Article 34

« Le conseil d'administration établit un **rapport d'activité** ».

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.